



BURKINA FASO



# RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGION DU SAHEL

- JUIN 2021-



*Figure 1 : Monitoring de protection dans un ménage de PDI dans la commune de Sebba, province du Yagha (auteur photo Moniteur de protection, Hamadou AMADOU, Juin 2021)*

## I. CONTEXTE

La Région du Sahel durant cette période sous revue a été lourdement éprouvée du fait des attaques et des actes de violences orchestrés par des groupes armés non étatiques (GANE) avec pour corolaire des violations graves des droits humains dont des tueries massives de populations civiles dont des enfants.

La période a été marquée par un activisme accru des GANE avec des impacts considérables sur la situation humanitaire surtout dans la province du Yagha et précisément dans la commune de Solhan. L'ensemble des provinces est touché par la crise mais à différent degré occasionnant ainsi des situations de précarité et de vulnérabilité extrême des populations. A l'instar du mois de mai, le mois de juin a également connu des incidents sécuritaires et/ou de protection dans plusieurs localités. En conséquence, l'espace humanitaire est de plus en plus réduit avec de grands défis d'accès et d'assistance aux populations.

Comparativement au mois passé, il a été constaté plus d'incidents sécuritaires au cours de ce mois de juin (35 incidents), avec un grand impact sur les populations civiles. Le nombre de personnes ayant perdu la vie est plus 153 donc largement supérieur à celui du mois dernier qui était de 65 personnes. Des attaques ont occasionné de nombreuses violations des droits humains notamment les violations du droit à la vie, du droit à la propriété, du droit à l'intégrité physique et psychique, du droit à la liberté et à la sécurité dont les principaux auteurs présumés sont des GANE. En effet, Dans la nuit du 04 juin 2021 aux environs de 20 heures, des GANE lourdement armé et se déplaçant à moto ont fait irruption dans le village de Tadrayate dans la province de l'Oudalan. Cette attaque a fait un bilan de 12 morts dont 10 civils parmi lesquels se trouvaient 2 femmes et 3 enfants de sexe masculin.

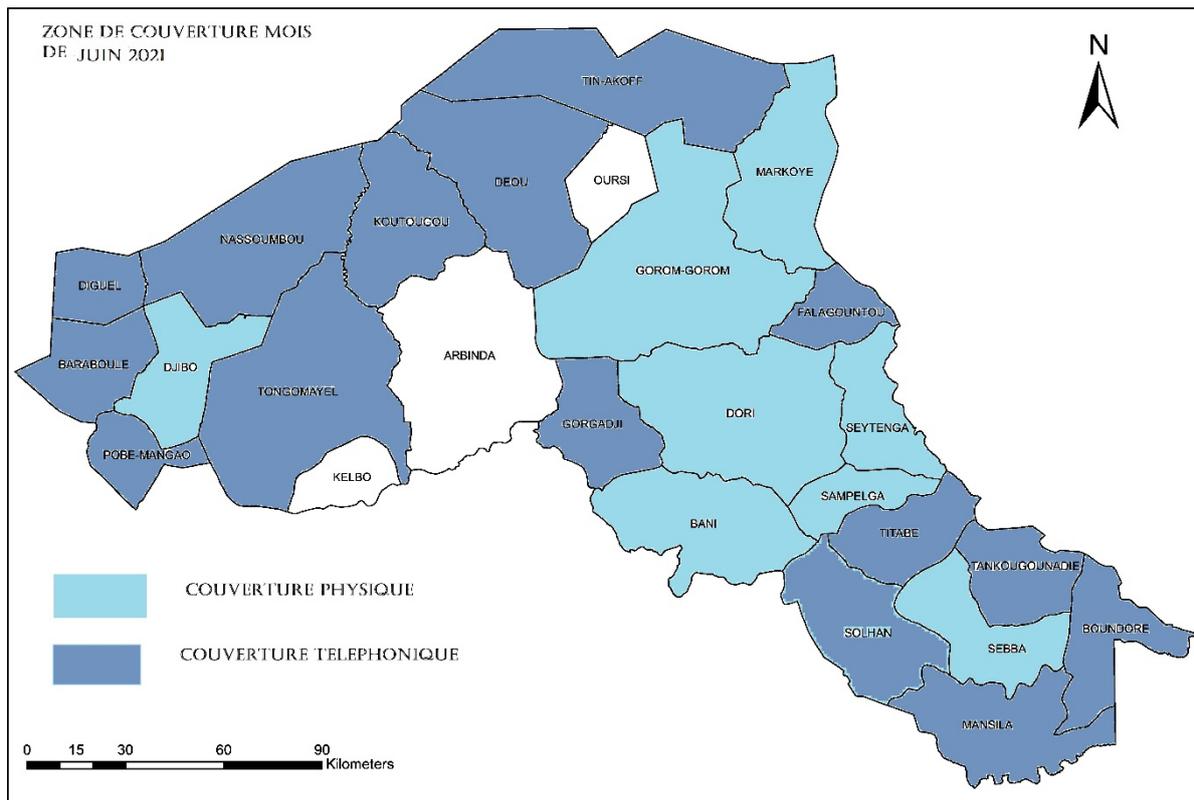
La province du Yagha est celle la plus éprouvée par les incidents sécuritaires avec 46% des incidents du fait de l'activisme accru des GANE dans la zone. En effet, dans la nuit du 4 au 5 juin 2021, plus d'une centaine de personnes ont été tuées, plusieurs blessées, des boutiques et cars de transport incendiés lors d'une incursion d'un GANE lourdement armé (Lance rocket, AK-47...) dans la commune de Solhan dans la province du YAGHA. Dans la matinée du jeudi 24 juin 2021, quatre femmes qui s'étaient rendues au marché de Tchela localité située à 5km de Mansila pour l'achat de vivres, ont été victime de viol de la part d'un GANE.

Dans la Région du Sahel, les provinces qui accueillent le plus de personnes déplacées internes sont celles du Soum notamment la ville de Djibo, du Seno avec les villes de Dori et de Gorgadji ainsi que l'Oudalan notamment la ville de Gorom-Gorom. Cependant, la province du Seno qui était plus ou moins calme avant, est régulièrement touchée par les incidents et demeure toujours une zone à risque où la situation sécuritaire reste précaire et volatile. Mais le chef-lieu de Région qui est la commune de Dori reste la ville la plus stable où toutes les administrations fonctionnent normalement.



*Figure 2 : Activité de distribution de vêtements sur le site de PDI de Bani dans la province du Seno, (auteur photo Chargé de projet, KI Laye, Mai 2021)*

## ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT



Au cours de ce mois dans la Région du Sahel les zones couvertes par le monitoring de protection sont les suivantes :

**Dans la province du Soum**, la zone couverte physiquement est la commune de Djibo dont la ville de Djibo et les villages de Borguinde, yathé, so, Banikani, fetokoba, Peteltchioudi, Piladi, Firguindi, et Silgué. Les autres communes ont été couvertes par téléphone à travers les relais communautaires et des informateurs clé. Ce sont la commune de Baraboulé (Baraboulé, Dotoka, Lessam, Petel, Pahoundé, Pétégoli) ; la commune de Tongomayel (Tongomayel, bouloboye, Gankouna, Gouna et Tchimbolo) : la commune de Koutougou (Soum Bella, Souma) ; la commune de Diguel (Diguel, Kouyé, Kénou, Lassa, Doundoubangou) ; la commune de Nassoumbou (Nassoumbou, Wapta, Bourou, et la commune de Pobé-Mengao (Pobé centre, Bougé)

**Dans la province du Yagha**, les zones couvertes par les moniteurs sont les communes de Sebba (Sebba, Gatougou, Notou, Ibbal, Tambiri, Kirgou), de Solhan (Solhan, Habanga, Gongorgol, Yoba, Tioloye, Lontia, Fantafouota, Gountouré, Nabaningou, Yilimbiri, M'bogadambalé et Yagamaro), la commune de Boundoré (Boundoré, Datambi, Takatami, Pansi, Tangangari, kira, Barantchangou, Soulountou, Silba, Formou, Toumabri et Kankantiari), de Mansila (Mansila, Banga, Boutonou, Fouli, Guitanga, Darsalam, Djibondi, Darounkayrou, Babonga et Tchéla), de Tankougounadié (Tankougounadie, Keri et Kankanfogol) et de Titabé (Batibogou, Titabé, Tiékagnibi, Bortoré).

Dans la province du Yagha, c'est seulement la commune de Sebba qui a été couverte physiquement par les moniteurs au cours de ce mois de juin. Les autres communes ont été couvertes par téléphones avec l'appui des réseaux communautaires et des informateurs clés.

**Dans la province de l'Oudalan**, ce sont la commune de Gorom-Gorom et ses villages que sont (Essakane, Tasmakat et Gangara), la commune de Markoye centre et les villages de Tokabangou et Tadrayate qui sont couvertes physiquement par les moniteurs. La commune de déou centre et ses villages (Gandafabou, Kalwélé et Dibissi) et la commune de Tinakof centre et ses villages (Menzourou, Adjarora, Mamassi et Beldiabé) ainsi que les localités de Salmossi et Damban dans la commune de markoye ont été couvertes par téléphone.

**Dans la province du Seno**, les activités du monitoring ont concerné les communes de Dori notamment les trois sites (Wendou, Yarala, Petit Paris) et les villages de (Yacouta, Djomga, Kampiti, Bouloy et Boudounguel), de Bani (Gangaol), de Seytenga et de Sampelga qui ont été couvertes physiquement et la zone couverte par téléphone est la commune de Gorgadji (Pétéguersè, Tiékalédji).

En outre, au cours de la période sous revue, des missions de monitoring ont été réalisées. Ces missions ont porté sur les outils du monitoring de protection dans les quatre provinces de la Région. Au cours des activités de monitoring, 147 visites ont été effectuées auprès de 197 ménages PDI et communautés hôtes de 503 personnes dont 89 hommes, 197 femmes, 85 garçons et 132 filles. Il a été réalisé en collaboration avec d'autres structures des activités d'évaluations rapide de protection dans les villes de sebba dans la province du Yagha et à Sampelga dans la province du Seno. Également des activités de distribution de vêtements ont été réalisées au profit des PDI et populations hôtes dans les communes de Bani, sampelga, Seytenga et Dori dans la province du Seno, dans la commune de Markoye dans la province de l'Oudalan et dans la commune de Sebba dans la province du Yagha. Ci-joint le tableau de distribution avec le nombre personnes touchées par commune :

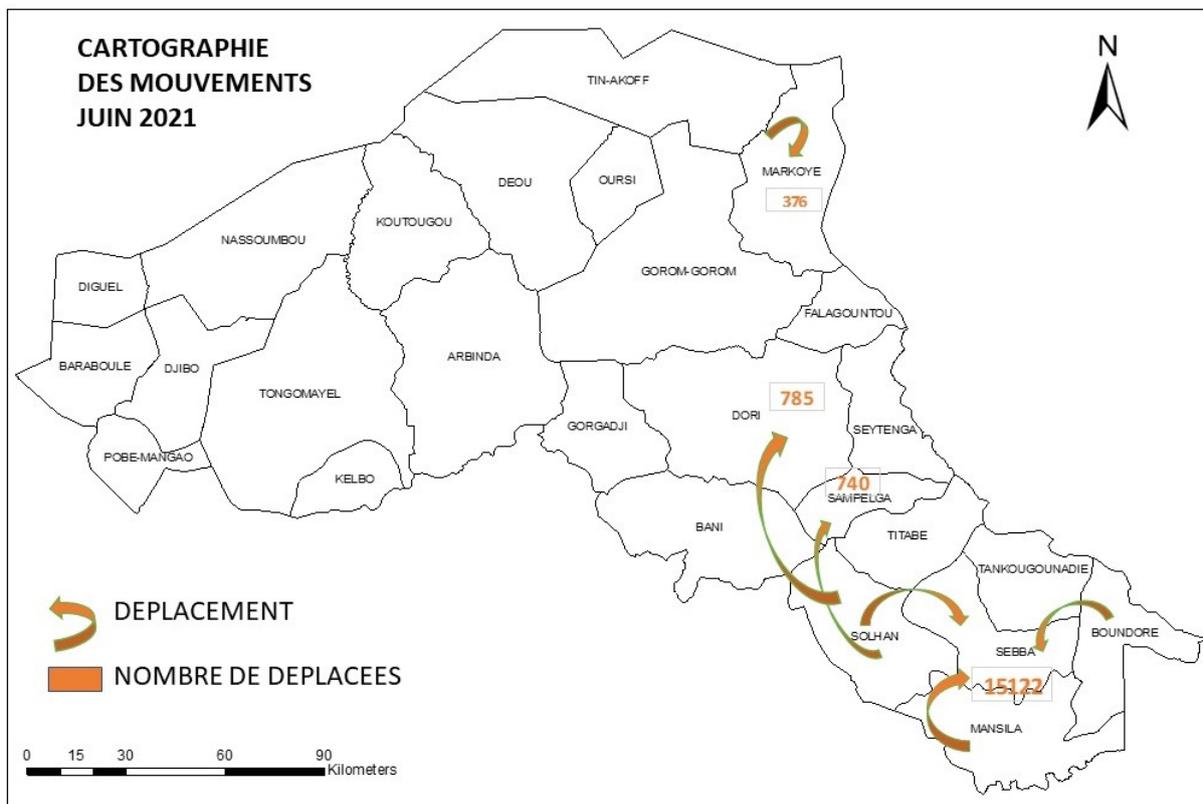
| COMMUNES             | MENAGE | HOMMES | FEMMES | ENFANTS | TOTAL        |
|----------------------|--------|--------|--------|---------|--------------|
| <b>BANI</b>          | 464    | 529    | 655    | 2200    | 3384         |
| <b>SAMPELGA</b>      | 250    | 311    | 412    | 1015    | 1738         |
| <b>MARKOYE</b>       | 691    | 870    | 1072   | 1828    | 3770         |
| <b>SEYTENGA</b>      | 612    | 723    | 978    | 2419    | 4120         |
| <b>DORI</b>          | 69     | 169    | 307    | 839     | 1315         |
| <b>SEBBA</b>         | 396    | 424    | 382    | 1103    | 1909         |
| <b>TOTAL GENERAL</b> | 2482   | 3026   | 3806   | 9404    | <b>16236</b> |

Tableau récapitulatif des séances de distribution dans les communes

Le constat est que de nombreuses zones restent toujours à risque dans la Région avec un accès humanitaire difficile à cause de la précarité de la situation sécuritaire. Ces zones à risque sont les villages qui sont confrontés au problème d'accès, où les mouvements d'aller et de venir sont assez difficiles, voire impossibles et des villages susceptibles d'être affectés par les activités des GANE. Les zones à risque identifiées pendant cette période sous rapport dans la province du Seno sont la commune de Gorgadji et certains villages tels que Lamdamol, Demniol et Lelly. Dans la province du Yagha, toutes les communes sont des zones à risque même Sebba qui semble être plus sécurisée que les autres. La province du Soum reste une zone à risque d'insécurité. En effet, certains villages et les autres communes surtout celles frontalières au Mali où il n'y'a pas de force régulière de sécurisation reçoivent sans cesse des visites des groupes armés terroristes. Dans l'Oudalan, les zones à risque identifiées pendant cette période sont les villages Petabouli, adjarei - djarei, Fourkoussou, Lere m'bardi, Gangani, Tintabora, Assinga, Tasmakat, Baliata, Beiga, Gagara 1 et 2 dans la commune de Gorom-Gorom et dans la commune de Markoye les villages de Tambao, konsi, Iklan oudalan, tolel- kaya, l'axe Dorbel-Markoye, Idamossen, salmassi, Kouna, Tin-jollet, keltamisguete. Les zones de Deou, et Tin-Akof restent toujours des communes difficilement accessibles et à risque.

Par conséquent, l'accès et la réponse humanitaire dans la majorité de ces zones demeurent toujours très complexes et difficiles.

### CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION





## nouvelles PDI

Les mouvements de populations ont été encore constatés au cours de ce mois, soit à titre préventif, soit du fait des attaques ou à la suite de menaces des GANE dans les provinces du Yagha, du Séno et de l'Oudalan. Les mouvements de populations constatés au cours du mois sous revue se présentent comme suit :

Dans la province de l'Oudalan, des mouvements de population ont été constatés dans le village de Tadayate vers la commune de Markoye suite à l'attaque perpétrée par des GANE le 04 juin 2021. Les moniteurs ont estimé le nombre de Personnes Déplacées interne (PDI) nouvellement arrivées à 82 ménages de 376 personnes dont 55 hommes, 63 Femmes, 137 filles et 121 Garçons qui se sont installées dans la commune de Markoye. Également une présence de demandeurs d'asiles venus du Niger précisément des ressortissants des villages (Fantio, Sekey et Tamgissi) suite aux attaques perpétrées par des GANE dans leurs villages aurait été constatée.

Depuis l'avènement du terrorisme la province du Yagha, le mois de juin reste le mois le plus mouvementé et qui a connu le plus de déplacées internes. Dans la seule ville de Sebba qui est le principal lieu d'accueil des PDI, il a été enregistré plus de 15000 PDI composées majoritairement d'enfants et de femmes car nombreuses sont celles qui ont perdu leur mari. Ces PDI ont quittés Solhan et les villages environnants de Solhan tels que Lontia, Kabo et Yoba pour rejoindre Dori. Il y a aussi des PDI venus de Takatami dans la commune de Boundoré au nombre de 45 personnes dont 09 femmes, 17 filles, 14 garçons et 05 hommes et de Niatana et Kirgou au nombre de 57 personnes dont 16 femmes, 11 filles, 19 garçons et 11 hommes qui ont accueillies dans la commune de sebba. Des PDI se sont déplacées de Mansila également vers la ville de sebba de 20 personnes dont 05 femmes 08 filles et 07 garçons.

Dans la province du Séno, il a été enregistré de nouvelles PDI venues de Solhan dans la ville de Dori et Sampelga. Dans la ville de Dori, un nombre de 78 ménages de 785 personnes a été estimé par les moniteurs dont 108 hommes, 117 femmes, 260 garçons et 300 filles. A Sampelga, l'estimation donne un nombre de 50 ménages de 740 personnes dont 90 hommes, 130 femmes, 240 garçons et 280 filles.

## PROBLEMES DE PROTECTION

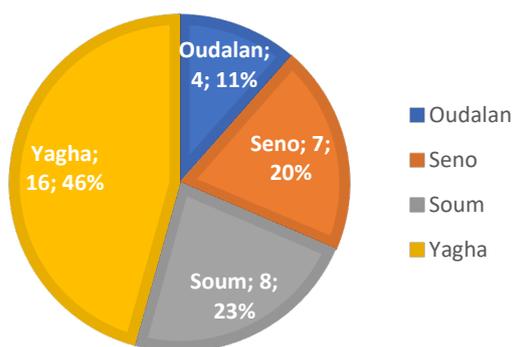
### FREQUENCES DES INCIDENTS



### Tendance des incidents



### INCIDENTS/PROVINCE



### SITUATION SECURITAIRE- INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

Au cours de ce mois de mai, il a été constaté des violations des droits humains notamment des cas d'assassinats, de restriction de liberté, d'enlèvements, de vols et pillages et de coups et blessures. Le monitoring a donc permis au MBDHP d'identifier 35 cas d'incidents sécuritaires.

Ci-dessous quelques cas illustratifs de ces violations dans les quatre provinces de la Région du Sahel.

#### Province du Seno :

**Assassinats/meurtres :** Le 11 juin 2021, deux hommes ont été égorgés à Tadjou dans la commune de Gorgadji par des membres d'un GANE. Le 29 juin deux individus suspectés d'appartenir à un GANE ont été assassinés par les FDS/VDP de Gorgadji.

**Vols de biens publics/ privés :** Dans la matinée du 02 juin 2021, un véhicule de location de l'ONG Médecin sans Frontières (MSF) a été retiré à environ un KM du village de Goudoubou dans la province du Seno par un GANE. Selon les informations ce véhicule servait d'ambulance pour MSF entre Gorom-Gorom et Dori. Parmi les occupants, il y avait le chauffeur et son apprenti, une femme malade et ses deux accompagnants dont un homme et une femme. Le 05 juin 2021, des boutiques ont été

cambriolées à Bambofa dans la commune de Dori par des membres d'un GANE. Le 14 juin 2021, un nombre important du bétail a été emporté à Gorgadji par des GANE.

**Tentative de vol :** Dans la nuit du 23 juin 2021 dans la ville de Dori, des GANE au nombre de trois se sont introduits dans la cour d'une ONG dans l'objectif de s'emparer de leur véhicule. Ils ont proféré des menaces contre les gardiens en les ligotant. Ils ont réclamé la clef du véhicule qui ne se trouvait pas en leur possession. A la vue des phares d'un engin qui venait vers eux, ils ont eu peur et se sont enfuis blessant les gardiens.

**Coups et blessures volontaires :** Le 14 juin 2021, un homme a été battu et laissé pour mort par des individus armés à Gorgadji non loin du lycée.

### **Province du Soum :**

**Coups et blessures volontaires :** Dans la journée du 01 juin 2021, un GANE a exercé des violences physiques (coups et blessures) sur 08 femmes dans le village de PETEGOLI dans la province de Soum. Ce dernier leur reprochait de n'avoir pas porter le voile intégral. Le 02 juin 2021, un GANE a fait irruption dans le village de MEHENA dans la province du Soum et a exercé des violences physiques sur des habitants du village au nombre de 35 qui célébraient un mariage.

**Enlèvement de personnes :** Une personne a été enlevée par les GANE le 08 juin 2021 à SOFI dans la commune de Baraboulé. Un suivi a permis de savoir qu'elle a été libérée le lendemain et qu'il lui a été intimé l'ordre d'informer les femmes de son village de respecter le port du voile obligatoire.

**Menaces :** Le 10 juin 2021, le village de Ganoua dans la commune de Tongomayel a reçu la visite des GANE. Ces derniers ont menacé de déguerpir le village. Un suivi a permis de savoir que le village a envoyé des émissaires pour rencontrer les responsables de ce groupe armé qui auraient fixé des conditions s'ils veulent rester. Ces conditions sont entre autres ; couper les pantalons et laissé pousser les barbes. Le 26 JUIN 2021, des GANE ont visité le village de Borguindé dans la commune de Djibo et fixé des conditions aux populations pour avoir accès aux terres cultivables.

### **Province de l'Oudalan :**

**Assassinats/ meurtres :** Dans la nuit du 04 juin 2021 aux environs de 20 heures, des GANE lourdement armé et se déplaçant à moto ont fait irruption dans le village de Tadayate dans la province de l'Oudalan. Cette attaque fait état de 12 morts dont 10 civils parmi lesquels se trouvaient 2 femmes et 3 enfants de sexe masculin. En plus on a 2 VDP de Tokabangou qui ont été tués en embuscade lorsqu'ils venaient au secours de la population et un VDP de Markoye qui est aussi blessé. Les populations civiles deviennent de plus en plus la cible des GANE. Un nouveau mode opératoire dans la région. Dans l'après-midi du 05 juin 2021, une attaque d'un GANE a eu lieu

sur l'axe Markoye - Gorom-Gorom. Cet incident a fait 02 morts dont un élève de terminale D au Lycée de Gorom-Gorom et un agent technique d'élevage qui réside aussi à Gorom-Gorom. Selon l'informateur clé, les 2 jeunes se rendaient à Markoye pour l'enterrement de leurs frères VDP de Tokabangou qui ont été tués au cours d'une attaque la veille dans la commune de Markoye. Les 02 victimes sont des ressortissants du village de Tokabangou.

**Coups et blessures volontaires :** Dans la nuit du 19 juin 2021, trois (03) jeunes de la commune de Déou dans la province de l'Oudalan ont été arrêtés par un GANE lorsqu'ils étaient en train de cambrioler une boutique. En effet après leur arrestation, le GANE les a conduits jusqu'à leur chef qui a fait appliquer la charia islamique selon la loi qui stipule que tout cas de vol doit être puni en amputant une main. Par conséquent, les mains de ses trois jeunes ont été coupées avant de les libérés et sont pris en charge présentement au centre de santé de Déou. Selon le relai, le chef a fait appliquer cette charia pour servir d'exemple à la population et montrer sa détermination à lutter contre les actes de vol dans la zone.

### **Province du Yagha :**

**Assassinats/ meurtres :** Dans la nuit du 4 au 5 juin 2021, plus d'une centaine de personnes ont été tuées, plusieurs blessées, des boutiques et cars de transport incendiés lors d'une incursion d'un GANE lourdement armé (Lance rocket, AK-47...) dans le village de Solhan dans la province du YAGHA. Le motif de la tuerie reste inconnu mais tout semble indiqué que c'est la position des VDP qui était visée en premier et ça dégénéré par la suite. Le mode opératoire a été bien préparé parce qu'avant l'attaque, le GANE a pris le soin de placer des EEI sur les principales issues et les artères de la localité. Ces engins explosifs ont causé également des pertes en vies humaines dont des enfants et des femmes dans leur fuite pour rejoindre Sebba. Dans la soirée du lundi 17 juin 2021, un corps sans vie a été retrouvé aux environs de Sissarka, secteur 4 de Sebba dans la province du Yagha. Selon les informations, l'incident serait l'œuvre d'un GANE qui avait arrêté trois hommes. Ce GANE a tué un des hommes enlevé et relâché les deux autres. La victime serait l'aide-soignant du centre de santé de Solhan.

**Coups et blessures volontaires :** Dans la matinée du mardi 22 juin 2021, des membres d'un GANE ont violenté des femmes entre Mansila et Babonga localité située à 7km de Mansila dans la province du Yagha. Dans la matinée du mercredi 23 juin 2021, des femmes de Mansila qui s'étaient rendues dans le village de Teparé située à 15 km de Mansila pour s'approvisionner en vivres ont été victime d'exaction de la part d'un GANE qui les a dépossédés de leurs achats. Dans la matinée du jeudi 24 juin 2021, quatre femmes qui s'étaient rendue au marché de Tchela localité située à 5km de Mansila pour l'achat de vivres, ont été victime de viol de la part d'un GANE.

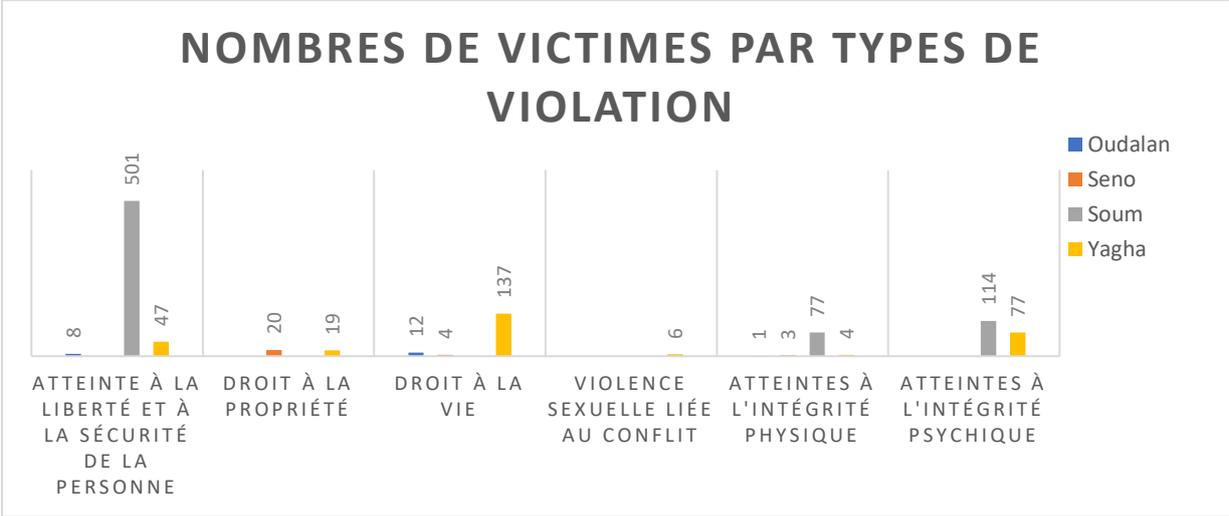
**Vols de biens publics/ privés :** Dans la nuit samedi 5 juin 2021 à Solhan dans la province du Yagha vers 19h, des membres d'un GANE auraient pillé des vivres dans

des boutiques avant de se replier dans la nature. Selon la source, ils seraient venus nombreux circulant sur des engins à deux roues. Dans la matinée du mercredi 23 juin 2021, des femmes de Mansila sont allées dans le village de Teparé à 15 Km de Mansila pour acheter des vivres. Pendant qu’elles faisaient le marché des membres d’un GANE sont venus retirer les charrettes et les vivres de ces pauvres femmes.

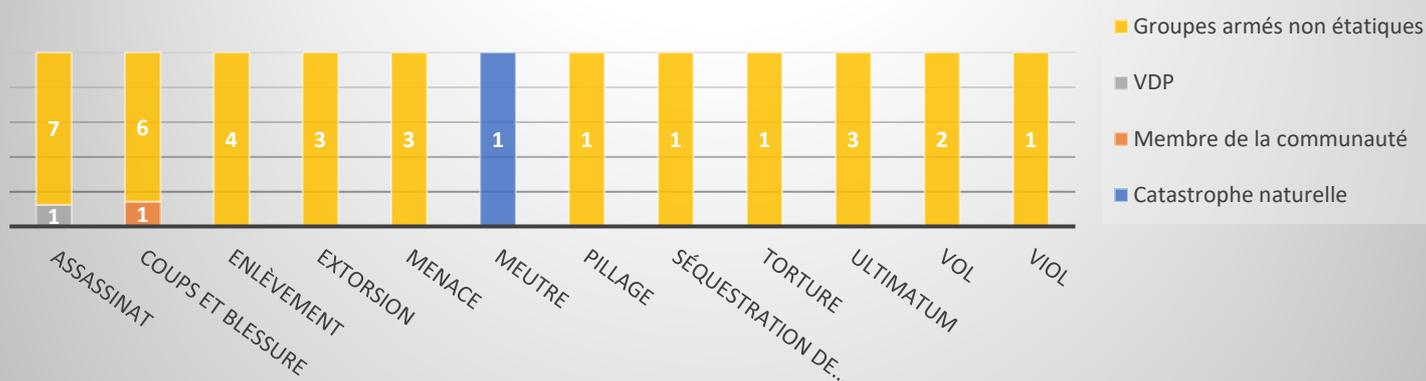
**Enlèvements de personnes :** Le 26 juin 2021, des membres d’un GANE ont enlevé six personnes à Niapsi dans la commune de Solhan. Parmi ces six personnes, il y a un agent de santé à base communautaire (ASBC) de Habanga et cinq cultivateurs. Ils reprochent aux cultivateurs d’avoir dérogé à leur règle en coupant les arbres pour en faire des champs.

De l’analyse, il ressort que dans la Région du Sahel, la force publique est plus présente dans les chefs-lieux de province (Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sebba). Les FDS font souvent des patrouilles dans certaines localités telles que Saouga, Korizena, Tasmakat dans la commune de Gorom-Gorom, Dambame, Salmossi dans la commune de Markoye, la commune de Titabé, Tankougounadié, dans la province du Yagha, Sampelga et Seytenga dans le Seno. On remarque aussi la présence de volontaires pour la défense de la patrie principalement dans certaines localités comme Gorgadji et Bani dans la province du Seno et à Sebba, Solhan, Mansila et Boundoré dans la province du Yagha.

Analyse / Impact :



## AUTEURS PRESUME DES INCIDENTS



35 Incidents  
sécuritaires

La période sous revue a connu des incidents sécuritaires et de protection. Le nombre d'incidents sécuritaires du mois de mai est en hausse par rapport au nombre d'incidents sécuritaires du mois de juin. En effet, 48 incidents sécuritaires ont été enregistrés en mai contre 35 pour le mois de juin. Cependant, le nombre de perte en vies humaines enregistré est énorme comparativement au mois passé car 153 pertes en vies humaines ont été enregistrées contre 65 le mois passé.

Des violations des droits humains notamment le droit à l'intégrité physique et psychique, le droit à la vie, le droit à la liberté et à la sécurité et le droit à la propriété ont été constatées.



153 personnes  
ont perdu la vie

La première typologie de violation des droits humains constatée est celle du droit à la liberté et à la sécurité avec 11 cas dont 04 cas d'enlèvement, 03 cas d'ultimatum, 01 cas de séquestration et 03 cas de menaces. Le deuxième type de violation des droits humains constatée est la violation du droit à la vie avec 09 cas dont 08 cas d'assassinats et 01 cas de meurtre. L'atteinte au droit à l'intégrité physique avec 08 cas de coups et blessures et 01 cas de torture est la troisième type de violation des droits humains. La quatrième typologie est l'atteinte au droit à la propriété avec 06 cas dont 03 cas d'extorsions, 01 cas de pillage et 02 cas de vol. Les populations civiles sont les plus touchées surtout les hommes en ce qui concerne les cas de violation du droit à la vie et les femmes sont touchées par les cas d'atteinte à l'intégrité physique.

Les principaux auteurs présumés des incidents sont les GANE avec 32 cas ensuite viennent les membres de la communauté, les VDP et les catastrophes naturelles avec chacun 01 cas. Les victimes sont plus les hommes cependant les femmes sont plus touchées par les cas de violences physique à travers les coups et blessures volontaires infligés par les GANE.

Il a été constaté également au cours de ce mois la perte en vies humaines de nombreux enfants pendant de l'attaque de Solhan.

La province du Yagha est la plus touchée dans la Région du Sahel du fait de l'activisme accru des GANE. Cette situation s'explique par le nombre élevé des cas d'incidents avec 16 cas soit 46% des cas survenus dans la Région. Dans cette province, on constate plus de cas d'enlèvement avec exécution que dans les autres provinces. L'attaque de Solhan a été l'attaque la plus meurtrière depuis l'avènement du terrorisme dans la Région. Ensuite, vient la province du Soum avec 23% des cas, la province du Seno avec 20% et en dernière position la province de l'Oudalan avec 11%. Par conséquent, les mouvements de populations continuent toujours dans la Région. Il a été constaté des mouvements de populations dans les provinces du Seno, de l'Oudalan et du Yagha. Les populations se sont déplacées vers les communes de Dori et de Sampelga dans la province du Seno. Dans la commune de Markoye dans la province de l'Oudalan ainsi que dans la commune de Sebba dans la province du Yagha. Ces mouvements de populations sont dus aux attaques et d'autres sont des déplacements préventifs pour fuir les GANE ou pour de meilleures conditions de vies.

## SGBV

La problématique des SGBV dans la Région du sahel est une réalité qui nécessite des actions concrètes de prévention et de protection des populations et des survivantes. Plusieurs femmes ont subi des violences physiques et sexuelles au cours de ce mois surtout dans les zones occupées par des GANE. Cette situation est due à la recrudescence des attaques et de la restriction de leurs libertés par les GANE. L'interdiction est faite aux femmes de se rendre au marché, en brousse et sur les sites d'orpaillage. Des cas de violences physiques et morales ont été répertoriées. Les violences physiques sur les populations féminines et masculines par des GANE, lorsque ces populations ne respectent pas les règles imposées. Ainsi dans la matinée du mardi 22 juin 2021, des membres d'un GANE ont violenté physiquement des femmes entre Mansila et Babonga localité située à 7km de Mansila dans la province du Yagha. Dans la matinée du mercredi 23 juin 2021, des femmes de Mansila qui s'étaient rendues dans le village de Teparé située à 15 km de Mansila pour s'approvisionner en vivres ont été victime d'exaction de la part d'un GANE qui les ont dépossédés de leurs achats. Dans la journée du 01 juin 2021, un GANE a violenté physiquement 08 femmes dans le village de Pétégoli dans la province du Soum. Le GANE leur reproche le défaut du port du voile intégral. Les victimes ont été légèrement blessées.

Il a été constaté également des cas de violences sexuelles dans la matinée du jeudi 24 juin 2021 sur quatre femmes à la recherche de vivres à Tchéla à 5 Km de Mansila qui ont été interceptées et violées par quatre membres d'un GANE. Du fait du manque de vivres, les femmes sortent pour se rendre dans les villages environnants à la recherche de vivres. Deux autres femmes auraient subi le même sort le 23 juin 2021

sur l'axe Babonga\_ Mansila. Il semblerait que les auteurs de ces actes sont des agriculteurs membres des GANE.

Il faut dire que les cas qui ne sont pas dans des zones difficiles d'accès ont été référés à l'action humanitaire à travers les directions provinciales et le suivi est fait par les moniteurs.

Au regard de la situation de précarité, les femmes et les filles sont exposées au viol et au sexe de survie afin de subvenir aux besoins de leurs ménages.

## **PROTECTION DE L'ENFANCE**

La protection de l'enfance dans la Région du sahel est un sujet crucial et la crise sécuritaire est venue fortement impacter cette situation. Les enfants sont très souvent délaissés à eux même, les conduisant ainsi à s'adonner à la mendicité mais aussi à des activités telles que les travaux dans les ménages, au marché, chantier et se déplacent souvent loin de leurs familles à la recherche d'argent. En effet, le travail des enfants est perceptible à tous les niveaux que ce soit dans des ménages ou sur les sites d'orpaillages. La situation des enfants a été durement éprouvée ce mois encore du fait des attaques des GANE avec de graves violations de leur droit à la vie et leur droit à l'intégrité physique. Il a été identifié au cours du mois de juin, plusieurs cas de protection de l'enfance. Dans la province de l'Oudalan, il a été enregistré 2 cas d'atteinte à la protection de l'enfance notamment celle du droit à la vie. En effet, au cours de l'attaque du village de Tadrayate le 04 juin 2021 aux environs de 19 heures deux enfants d'environ 15 ans ont été tués par balle. Au cours de l'attaque de Solhan dans la nuit du 04 au 04 juin 2021 dans la province du Yagha, il y a eu des mouvements de populations en majorité des enfants et un nombre important d'enfants y ont perdus la vie.

Selon les informateurs clés, il a été constaté dans la province du Soum, la présence de beaucoup d'enfants associés aux groupes armés dans les mines d'or de Tchimbolo (commune de Tongomayel) et de Souma (commune de Koutougou). Ces enfants sont utilisés par ces groupes armés en tant qu'informateurs et d'autres parmi eux détiennent des armes.

Dans le domaine de la documentation bien que les services de la Préfecture et de la mairie soient fonctionnels dans la ville de Sebba, les parents ont des difficultés pour avoir les extraits de naissance de leurs enfants.

Le droit à la santé est mis à rude épreuve dans la Région notamment dans la province du Yagha. On y constate le non-fonctionnement de beaucoup de CSPS dans les localités sous contrôle des GANE et même pour les formations sanitaires encore fonctionnelles dans les zones à risque, le personnel est en sous-effectif. Les dépôts des médicaments essentiels génériques (MEG) sont fréquemment vides soit du fait du non-approvisionnement soit à cause des actes de pillages des GANE.

La situation sécuritaire expose les enfants à la maltraitance, aux abus de tous genres et aux maladies.

## PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Pour ce mois, Il a été enregistré 61 nouvelles PBS au cours du monitoring de protection. Ces PBS se répartissent comme suit :

- 16 Personnes âgées en danger avec des enfants mineurs dont 06 hommes et 10 femmes ;
- 12 personnes âgées dans l'incapacité de prendre soin d'elles même dont 04 hommes et 08 femmes
- 02 hommes vivants avec un handicap
- 15 personnes avec des conditions médicales importantes dont 05 femmes et 10 hommes ;
- 11 personnes avec des besoins primaires non satisfaits dont 07 hommes et 03 femmes
- 05 femmes à risque

Les problèmes majeurs de ces personnes sont généralement des besoins alimentaires, sanitaires et de logement.

Au cours de ce mois de juin 2021, des PBS ont été assistées au nombre de 53 dans les provinces du soum et du Yagha à travers des transferts mobil\_ money. Dans la commune de Sebba, les moniteurs ont assisté 33 PBS dont 28 hommes et 05 femmes. Les personnes assistées sont : 01 homme âgé en danger avec des enfants mineurs, 01 femme avec une grossesse difficile, 01 garçon séparé, 08 hommes chefs de ménages ou tuteurs célibataires, 02 hommes vivants avec handicap, 01 homme témoin de la violence contre d'autres personnes qui a des besoins spécifiques de protection physique et juridique ainsi que des besoins primaires non satisfaits, 06 hommes avec des besoins primaires non satisfaits, 01 femmes à risque témoin de la violence contre d'autres personnes, 01 femme à risque avec une grossesse difficile, 03 hommes avec des conditions médicales importantes, 01 garçon à risque et en danger de ne pas fréquenter l'école, 01 homme chef de ménage avec une condition médicale importante, 01 fille non accompagné, 03 hommes âgés avec des enfants mineurs, 01 homme âgé en danger, 01 homme âgé dans l'incapacité de prendre soin de lui-même et témoin de la violence contre d'autres personnes.

Dans la province du Soum, l'assistance a touché 20 PBS dont 07 hommes et 13 femmes. Les PBS ont été assistées selon les critères suivants : 06 hommes âgés avec des enfants mineurs, 02 femmes âgées avec des enfants mineurs, 07 femmes âgées dans l'incapacité de prendre soin d'elle-même, 04 filles non accompagnées et 01 garçon non accompagné.

Dans la province du Yagha, les moniteurs ont référé 05 personnes dont 02 hommes, un garçon et 02 femmes. Trois sont des victimes de l'attaque de Solhan qui ont reçu un soutien psychosocial avec MDM. Un malade PDI suite à l'attaque de Solhan a reçu des soins de santé avec la Première Urgence Internationale (PUI) et un enfant de 9 ans handicapé a été référé à HI. Si le dossier de cet enfant de 09 ans est en cours, il faut dire que les états de santé des quatre autres se sont considérablement améliorés.

## ETAT DE DROIT

Dans la Région du Sahel, les FDS notamment les militaires et les gendarmes, sont présentes dans certaines localités et font souvent des patrouilles. Nous notons la présence d'un poste de gendarmerie à Sebba et à Boundoré. Il y a aussi la présence des militaires à Sebba et à Mansila.

Les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont également à Boundoré, à Sebba, à Solhan, à Mansila, à Gorgadji et à Bani.

Cependant, dans plusieurs localités de la Région, les administrations publiques et privées ne fonctionnent plus à cause des attaques perpétrées dans de nombreuses localités telles que Déou, Oursi, Tin-Akoff, Mansila, Boundoré, Tongomayel, Koutoukou et Baraboulé. Par conséquent, le problème d'accès à la documentation et à la justice se pose dans ces localités. Il faut noter que ces services publics sont concentrés dans les chefs-lieux de province (Gorom-Gorom, Djibo, Sebba) et surtout à Dori qui est toujours la commune actuellement la plus stable et aussi chef-lieu de région.

### Protection basée sur la communauté/ renforcement de capacités communautaires

Dans la journée du 13 juin 2021, une mission conjointe du HCR s'est rendue à Sebba. Il faut dire que le HCR est venu rencontrer et échanger avec les personnes déplacées internes dans le cadre de l'évaluation rapide de protection sous la conduite des moniteurs de protection. La mission a rencontré aussi l'action Sociale pour s'imprégner de la situation des personnes déplacées internes au niveau du Yagha. Des focus groupe de dix personnes ont été organisés avec des jeunes, des femmes, des leaders communautaires et religieux.



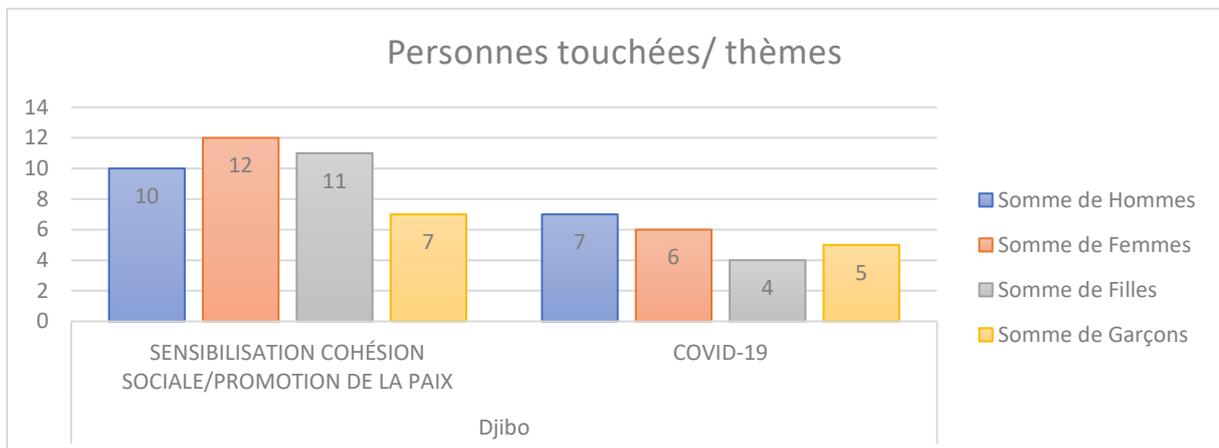
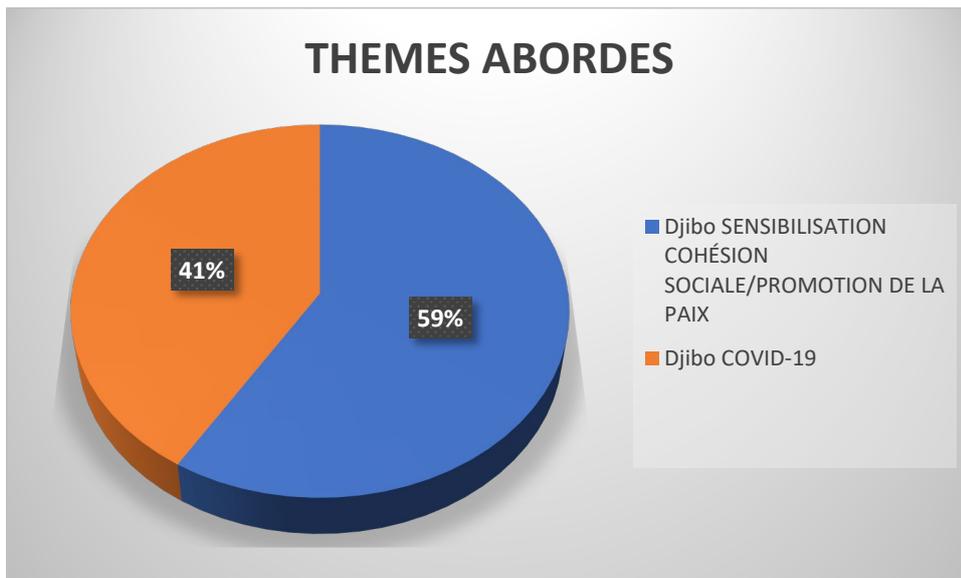
### **Nombre de cas de violations identifiés par les comités de protection ou autres structures communautaires :**

Au cours de ce mois de juin, les réseaux communautaires et les informateurs clés ont enregistré et divulgué 23 incidents sécuritaires. Les membres des réseaux communautaires sont appelés pour des précisions ou pour la vérification de certains incidents. Cette entité est essentielle dans la chaîne de monitoring de protection dans

la mesure où elle fournit des informations sur les incidents sécuritaires et de protections ainsi que sur les violations des droits humains qu'ils constatent dans leurs zones.

### Réalisation de sensibilisations sur la cohabitation pacifique et sur la Covid-19 :

Des sensibilisations sur la coexistence pacifique et sur la covid-19 ont été réalisées au cours de ce mois. Celles sur la coexistence pacifique avec 04 séances ont permis de toucher 40 personnes dont 10 hommes, 12 femmes, 07 garçons et 11 filles. Les sensibilisations sur la covid-19 avec 03 séances ont permis de toucher 22 personnes dont 07 hommes, 06 femmes, 05 garçons et 04 filles.



Les sensibilisations sur la coexistence pacifique ont été réalisées à travers des affiches grand-format produit par le MBDHP en collaboration avec l'UNHCR. Le but de cette activité de sensibilisation est de renforcer le vivre ensemble, le pardon et l'entente entre les PDI et les communautés hôtes. Elle a contribué à renouer et à consolider davantage la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes dans la Région du sahel. Cette une activité importante dans le processus de parvenir à une paix sociale entre les différentes communautés afin qu'elles acceptent malgré leurs divergences et se tolèrent. Cette activité de sensibilisation permet de renforcer les

liens entre les PDI et la population hôte pour une cohésion sociale gage d'une paix durable.

## **SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR**

L'accès au logement, à la terre et aux biens constitue un défi majeur pour les PDI et même pour certaines communautés hôtes. Cette problématique des logements, terres et biens continue de se compliquer davantage dans la mesure où les mouvements de population sont permanents dans la Région. Dans les zones de retour la situation est encore plus complexe du fait que tous les biens ont été détruits ou emportés et les maisons vandalisées après le départ des habitants.

Le manque de maisons pour les locations dans la province du Yagha est toujours récurrent notamment dans la commune de Sebba. Par conséquent, le coût des loyers est très élevé et de nombreux déplacés internes n'y ont pas accès du fait de leur vulnérabilité. Il faut noter également la destruction de beaucoup d'abris dans les sites d'accueils par le fait des vents violents en ce début de la saison hivernale. Dans les zones de retour les GANE imposent des conditions pour l'accès aux terres cultivables ; des conditions telles que le ralliement à leurs causes ou le respect strict de la charia.

## **SOLUTIONS DURABLES**

- Intention de retour (obstacles et conditions pour les retours)

Le retour des populations est toujours lié à la protection dans les localités de déplacement et de retour. Bon nombre de PDI ont exprimé le souhait de retourner dans leurs localités d'origine si les conditions sont réunies pour leur sécurité. Le retour définitif des PDI dans leurs localités, est lié à la stabilité dans la zone de retour. Cela doit passer par la sécurisation de ces zones. Les PDI affichent leur volonté de retourner, eu égard aux conditions de vie très difficiles dans certaines localités d'accueils. Dans la province du Soum, il a été constaté le retour de quelques ménages au cours de ce mois de juin. Ces retours sont motivés par les activités champêtres. Les GANE fixent les conditions de retour en obligeant les populations à se conformer aux principes de l'islam et de payer la zakat à la fin de la récolte.

- Intégration Locale

Cependant, certains PDI s'intègrent facilement et souhaitent pour leur autonomisation, un accompagnement dans la création des activités génératrices de revenus et des formations pour une bonne mise en œuvre de ces activités dans leur zone d'accueil.

## **SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION**

Le MBDHP est un membre actif du cluster protection sous national de Dori et participe aux rencontres des clusters et aux activités des partenaires. Ces cadres de rencontre permettent aux différents acteurs terrains d'échanger sur la situation sécuritaire et humanitaire afin de mutualiser leurs efforts pour une réponse humanitaire plus efficace. C'est un système de partage qui permet de recadrer certaines activités pour

un meilleur suivi et pour des résultats sur le terrain au profit des populations bénéficiaires. Toutes ces réunions nous permettent d'exposer nos activités menées dans la région, d'avoir un aperçu sur le travail fait par les autres acteurs humanitaires, d'actualiser les défis/enjeux des actions humanitaires, d'harmoniser les outils et techniques de travail.

**RECOMMANDATIONS GENERALES: domaine, localité, entité**

| Rapport | Recommandations   | Point focal  | A qui?   | Etat d'implémentation | Commentaire | Suivi |
|---------|---|--------------|--|-----------------------|-------------|-------|
| JUIN    | Apporter une assistance aux PDI nouvellement arrivées à Dori, Sampelga, Markoye, et Sebba en vivres, Abris et AME | CP/ SN Sahel | Cluster Abris et cluster protection                |                       | Urgent      |       |
|         | Augmenter les sources d'approvisionnements en eau sur les différents sites des PDI                                | CP/ SN Sahel | Cluster Wash et cluster protection                 |                       |             |       |
|         | Apporter une assistance alimentaire aux nouvelles PDI de Takatami et de Mansila                                   | CP/ SN Sahel | Cluster sécurité alimentaire et cluster protection |                       | urgent      |       |
|         | Faire un plaidoyer pour la sécurisation de l'accès aux terres cultivables   | CP/ SN Sahel | Cluster sécurité alimentaire et cluster protection |                       | Urgent      |       |
|         |   |              |  |                       |             |       |